

En 1998, lors du Sommet de Birmingham, les dirigeants du G8 ont axé leurs travaux sur la mondialisation et l'interdépendance grandissante des pays. Leurs discussions ont également porté sur la croissance, l'employabilité et l'inclusion sociale, la criminalité internationale et le trafic de stupéfiants, ainsi que sur les questions économiques mondiales, entre autres le développement, le changement climatique et le commerce, et la situation financière en Asie ainsi que ses répercussions sur le système international. Les dirigeants ont en outre débattu les questions politiques et régionales de l'heure, la plus cruciale étant les essais nucléaires menés par l'Inde et le Pakistan. Les ministres des affaires étrangères du G8 et les ministres des finances du G7 s'étaient d'abord rencontrés à Londres pour discuter de plusieurs problèmes permanents relatifs à la mondialisation, aux finances et à la sécurité des personnes.

En 1999, les dirigeants se sont réunis à Cologne pour examiner les changements économiques dans le monde, le progrès de la réforme des institutions financières internationales et les conséquences sociales de la mondialisation, y compris l'allègement de la dette pour les pays en développement. Les discussions sur cette dernière question ont mené à l'adoption de l'« Initiative en faveur des pays pauvres très endettés », aux termes de laquelle ils s'engagent à renoncer au remboursement de plus de la moitié de la dette contractée par les pays les plus pauvres. Cette même année, dans le cadre des travaux des ministres des finances du G7, il a été convenu de créer un groupe de vingt pays (G20), dont le mandat consisterait à coordonner l'action des pays industrialisés et des pays en développement visant à formuler et à mettre en œuvre des réformes financières au niveau mondial. Le premier président du groupe est le ministre des Finances du Canada.

Le rôle du Canada aux sommets

Le Canada profite des avantages que lui procure son association avec les pays dont l'économie est la plus avancée, et assume par ailleurs les responsabilités qui en découlent. Sa participation aux sommets sert ses vastes objectifs en matière de politique étrangère, commerciale et économique, répond à ses intérêts dans ces domaines, et lui permet d'influer sur l'évolution de divers dossiers à l'échelle internationale.

Le Canada apporte aux sommets une valeur et un capital intellectuels sans commune mesure avec son pouvoir économique, relativement modeste. Il est en outre membre des Nations unies, du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'OCDE, du forum de Coopération économique Asie-Pacifique, du Commonwealth, de la Francophonie et de l'Organisation des États américains, ce qui lui donne beaucoup d'occasions et de moyens variés d'atteindre les objectifs de sa politique étrangère.